

## LES ENFANTS PEUVENT-ILS ASSISTER À L'ÉCHOGRAPHIE ?

Pour de multiples raisons, il est déconseillé que vos enfants vous accompagnent. Il s'agit d'un véritable examen médical, important pour l'avenir de votre bébé, pour lequel le médecin échographiste a besoin de se concentrer et aussi de toute votre attention.

Les enfants qui assistent à ce type d'examen peuvent être dérangés par le fait de regarder dans le ventre de leur mère et sont généralement déçus par les images qu'ils découvrent. Ils ne s'y intéressent qu'un court moment et préfèrent aller jouer ailleurs de sorte que l'attention du médecin et des parents est souvent perturbée.

Si l'examen révèle une pathologie sévère, l'annonce peut s'avérer très difficile en présence de votre/vos ainé(s). Bien entendu, ces situations sont exceptionnelles mais si tout était toujours parfait, le dépistage échographique n'aurait pas lieu d'être.

Le médecin que vous allez rencontrer, lui, se prépare à chaque examen à pouvoir rencontrer une situation difficile. Qu'il l'avoue ou non, il sera gêné par la présence de vos enfants.

En revanche, la présence de votre conjoint est souhaitable. Si il ne peut pas être présent, une autre personne peut rester à vos côtés lors de l'examen.

Si vous ne pouvez pas confier votre enfant lors de l'examen échographique, une halte  
garderie au CHU est susceptible d'accueillir votre enfant,  
une réservation est souhaitable au **03 20 44 54 53**.